

Certificat de compétences Diagnostiqueur Immobilier N°29

Monsieur PENON Vincent

Amiante sans mention

Selon arrêté du 24 décembre 2021

Amiante

Date d'effet : 24/10/2022 :- Date d'expiration : 23/10/2029

Amiante avec mention

Selon arrêté du 24 décembre 2021

Missions spécifiques, bâtiments complexes

Date d'effet : 24/10/2022 :- Date d'expiration : 23/10/2029

DPE individuel

Selon arrêté du 20 juillet 2023

Diagnostic de performances énergétiques

Date d'effet : **01/07/2024** :- Date d'expiration : 20/02/2029

DPE avec mention

Selon arrêté du 20 juillet 2023

DPE par immeuble, bâtiments à usage autre que d'habitation

Date d'effet : 01/07/2024 :- Date d'expiration : 20/02/2029

Electricité

Selon arrêté du 08 juillet 2008

Etat de l'installation intérieure électricité

Date d'effet : 19/02/2023 :- Date d'expiration : 18/02/2030

Gaz

Selon arrêté du 24 décembre 2021

Etat de l'installation intérieure gaz

Date d'effet : 29/11/2022 :- Date d'expiration : 28/11/2029

Plomb sans mention

Selon arrêté du 24 décembre 2021

Constat du risque d'exposition au plomb

Date d'effet : 24/10/2022 :- Date d'expiration : 23/10/2029

Termites métropole

Selon arrêté du 24 décembre 2021

Etat relatif à la présence de termites dans les bâtiments

Date d'effet : 24/10/2022 :- Date d'expiration : 23/10/2029

Ce certificat est émis pour servir et valoir ce que de droit,
Edité le 01/07/2024, à Canéjan par MOLEZUN Jean-Jacques Président.

